

TIERS ACTEURS, EXPERIMENTATIONS et NOUVEAUX MODES DE FAIRE

Un groupe de travail piloté par :

- Eric Bazard (SPL DEUX RIVES)
- Alain Bertrand (SAMOA)
- Eric Fullenwarth (SERS)

Avec la contribution scientifique de :

- Bertrand Vallet (PUCA)

Animation et Synthèse des Travaux :

- Olivier Caro (B.O.C)

Micros-aménagement, urbanisme tactique, projet processus, démarches ascendantes, initiatives habitantes.... Réinventer la ville semble de moins en moins l'apanage des professionnels et voit l'émergence de nouveaux acteurs, capables d'expérimenter de nouveaux dispositifs opérationnels et de répondre aux aspirations de la société.

La capacité de transformation de ces expérimentations interpelle et invite à trouver les conditions d'une articulation et d'une percolation avec les outils plus classiques de l'aménagement. Une tendance déjà à l'œuvre dans de nombreux territoires. De Nantes à Strasbourg, Lille, Mulhouse, Bâle, Paris, la rencontre des acteurs et l'observation des projets nourrit l'analyse des transformations à l'œuvre et permet de mieux comprendre le rôle que peuvent y jouer les maîtres d'ouvrage urbains.

Alors que la population urbaine ne cesse de croître pour concerner aujourd'hui plus de 3 français sur 4, la ville fait aujourd'hui l'objet de toutes les attentions et de toutes les attentes. Des aspirations nouvelles émergent autour des modes d'habiter et de travailler qui se reportent sur le projet urbain et l'amènent à une nouvelle hiérarchie des objectifs qu'il poursuit. Convivialité, présence de la nature en ville....ces thématiques ne sont pas nouvelles mais prennent une ampleur sans précédent depuis quelques années.

Attentes nouvelles, doutes également, et remises en cause parfois sur l'excès de

normalisation ou la standardisation des espaces... Autant de critiques sur les conditions de la fabrication urbaine et sa capacité à répondre aux attentes des habitants et à « l'utilisateur ». Corolaire, on assiste à un désir croissant d'implication des acteurs de la société civile et des habitants dans le devenir des territoires.

Ce contexte voit émerger une nouvelle génération d'acteurs, qui investissent ces problématiques. Ils sont les relais, les catalyseurs des questionnements qui traversent la société et entendent proposer

des solutions alternatives en renouvelant les formes parfois anciennes d'un urbanisme militant. L'expression Tiers Acteurs émergera au travers une discussion avec Alain Bourdin pour qualifier ces acteurs urbains d'un nouveau genre, qui s'immiscent dans le jeu bien réglé maître d'ouvrage, maître d'œuvre, élu, habitants.

Difficile toutefois de les définir de manière unifiée, ou même de faire rentrer la réalité observée dans tout exercice de catégorisation, tant leur nature, les champs d'intervention et outils développés sont diversifiés.

La forme du collectif est sans doute la plus revendiquée, expression d'une volonté de transversalité et d'approche collaborative dans la pratique¹. Si l'ambition est souvent transdisciplinaire, les expériences observées depuis le réseau du Club ville Aménagement ou au travers les recherches du PUCA montrent souvent une prédominance de professionnels issus des métiers de la conception et de l'urbanisme (Floriant Ciapero d'ETC s'en amuse lors de notre dernière séance et observe que 100% des membres de leur collectif sont des architectes de moins de 30 ans).



Figure 1 Collectif ETC

¹ Le Collectif Carton Plein regroupe ainsi urbaniste, architectes mais également sociologue, artistes, psychologue dans une pratique de projet commune où les compétences s'assemblent au gré des besoins et des idées.

² L'événement est souvent doublé d'une traduction sous la forme d'un blog ou d'un carnet de projet, qui

Il y a certainement une explication à chercher dans le contexte professionnel et les difficultés pour une génération de jeunes diplômés de l'architecture et du paysage à trouver un débouché professionnel en période de crise. La participation à des expérimentations collectives et concrètes deviendrait un moyen de développer sa pratique et de se singulariser dans l'attente d'une insertion professionnelle ultérieure.

Si cet aspect conjoncturel ne peut être minoré, il ne doit pas masquer également une forme de refus du métier tel qu'il est transmis et pratiqué souvent. Quelques figures de référence inscrites dans ces questionnements sont ainsi communes à nombre de ces groupes (On trouve souvent cités comme inspiration Patrick Bouchain, Lucien et Germaine Kroll ou Henri Lefebvre).

A l'origine de ces pratiques, il y a donc avant tout la revendication d'un autre rôle pour l'architecte dans la société et dans la pratique quotidienne du projet. De l'habitat participatif à l'aménagement de l'espace public, il s'agit de repenser le rôle du concepteur, et de le positionner au plus près de l'habitant / usager, dans un rôle de quasi-accompagnateur.

La revendication de l'implication des habitants est quasi-générale. Le constat de son déficit est souvent à l'origine du projet et légitime la méthode. Autre trait commun, l'événement est l'outil privilégié. Les projets sont ainsi très souvent structurés autour d'une série d'actions, scénarisées et éditorialisées², qui servent de levier pour fédérer. Le projet devient événement ; l'événement devenant alors l'unité d'organisation des transformations d'un quartier ou d'une parcelle; chaque étape étant ponctuée par un temps de chantier qui fédère les habitants, les milieux associatifs et culturels.

rend compte de l'action, montre sa capacité à mobiliser les habitants. Le récit du projet, si souvent présent dans les grands projets urbains se retrouve ici décliné dans des actions de proximité et jusque dans l'organisation de l'action.

Le Collectif ETC définit ainsi ses modalités d'intervention comme une « pratique matricielle du projet » consistant à fixer des cadres dans lesquels chacun puisse construire ses initiatives :

>> *Une matrice mythogénique* : Créer un imaginaire pour que les gens s'y impliquent, à l'exemple du terroir d'Hénin Beaumont (mise en place d'un projet autour d'un imaginaire lunaire) ;

>> *Une matrice constructive* : Développer des règles constructives adaptées pour que chacun puisse participer (l'OSB, la palette, peuvent être mis en œuvre par tous avec des outils simples, ce qui explique sa très forte présence).

>> *Une matrice de liaison* : Selon un dispositif de chantier ouvert. Il s'agit de créer les conditions d'une effervescence pendant le temps du chantier, ponctuée par de l'événementiel et fédérant les acteurs du territoire pour croiser les publics et installer une unité de temps et de lieu.

Plus encore, la revendication du recours à l'expérimentation et plus largement à des démarches souples semble unanimement partagée (et renvoie au socle de références communes précédemment évoqué). Exprimée ou non, il s'agit d'une forme de remise en cause des conditions dans lesquelles s'organise l'aménagement bien souvent. Remise en cause également d'une forme d'enfermement dans une tradition planificatrice encore culturellement forte en France³.

Chez tous les acteurs rencontrés, il y a une pragmatique de l'action, un enthousiasme aussi. Il faut FAIRE ! Faire - pour sortir de l'idée de discussion, souvent synonyme d'immobilisme. Faire la preuve par l'exemple - aussi.

Nombreux sont les maîtres d'ouvrage qui cherchent à capitaliser sur la présence de ces

³ Sur ce thème, lors de la séance de lancement, le Collectif Carton Plein observe la remise en cause de notre mode d'aménagement très séquencé au travers son expérience au Chili et la découverte d'un « mode d'aménagement non planifié et très largement appuyé sur l'auto-construction, avec

énergies ascendantes, voir même à les susciter. Pour beaucoup, il s'agit de répondre à des problématiques (notamment sociales) qu'ils n'arrivent pas à traiter avec les outils habituels de l'aménagement : Comment intervenir au contact de la population dans un quartier existant sans en bouleverser les équilibres et les habitudes ? Comment mettre en œuvre des démarches singulières, des expérimentations, qui débordent du champ habituel de l'aménagement mais permettent au projet de mieux satisfaire aux enjeux d'un territoire ? Pour nombre d'aménageurs, les démarches conduites en lien avec ces acteurs relèveraient « d'outils complémentaires »⁴ du projet, notamment autour de 3 thématiques plus souvent représentées.

Gestion transitoire

Retour d'expériences. En 2010, l'EPA de St Etienne propose de faire de l'ancien site des Cartonages Stéphanois un espace public temporaire et expérimental. Il s'agit d'occuper un terrain en friche dans l'attente de sa transformation future. Une association se monte et fédère les énergies associatives et habitantes pour faire vivre cet espace, créer des cadres d'échange multiples entre habitants ou avec les acteurs publics à partir des différentes configurations qui sont expérimentées.



Figure 2 La Cartonnerie - St Etienne

pour effet immédiat de faire émerger une ville diverse, reflet de la diversité humaine ».

⁴ « Des outils complémentaires au service du projet urbain », c'est suivant cette formule que le groupe de travail avait dans un premier temps abordé la question de l'expérimentation.

5 ans ont passé, mais le cadre d'action reste fragile, tant du fait de la nature transitoire de la Cartonnerie, que de la précarité économique du collectif, jamais réellement dépassée, faute de trouver un cadre de financement qui corresponde à la nature transversale des projets mis en œuvre. A Mulhouse, le site de la filature DMC fait l'objet d'un projet urbain ambitieux, mis en suspens fin 2011 faute de moyens suffisants. A partir d'une première occupation de bâtiments en friche par une école d'art Bâloise, un collectif se fédère pour occuper le site. Il propose rapidement un véritable projet de développement pour le site et amène la SERM 68 et la ville à revoir complètement leur stratégie. Ce qui n'était au départ qu'un programme « d'attente » devient un élément moteur du redéveloppement du site. Le programme change, le transitoire est conforté et trouve aujourd'hui sa place dans un projet totalement restructuré. Si on peut s'interroger sur le coût global réel de ce *transitoire pérennisé* (dans une forte dépendance à l'économie publique), l'impact du projet MOTOCO sur l'engagement de la transformation du site est indéniable. La question devient alors la capacité à anticiper dès l'engagement les conditions de sortie d'expérimentations qui souvent doivent être capables de faire évoluer le projet, tout en gardant un caractère éphémère et transitoire⁵.

Activation

A l'exemple de l'impact positif du projet MOTOCO sur la réintégration du site DMC dans les dynamiques mulhousiennes, nombre d'aménageurs et maîtres d'ouvrages initient des démarches pour déclencher l'appropriation d'un espace, susciter un imaginaire nouveau et partagé, préalable à l'engagement d'une opération d'aménagement.



Figure 3MOTOCO - Site DMC Mulhouse

A Bâle, l'aménagement du Quai de Klibeck (confié à MVRDV) n'est pas encore engagé et la ville souhaite déclencher une forme d'appropriation par les acteurs du territoire pour aider à son intégration progressive dans la ville. La municipalité a ainsi imaginé un appel à projet, aux contours très lisibles (facilitant la capacité à répondre) et organisé dès le départ les conditions de mise en œuvre et de suivi des actions qui seront retenues : L'ensemble des projets sont réunis dans une structure unique qui assure la coordination avec la puissance publique et la viabilité économique des différents programmes (un mécanisme de péréquation entre les activités marchandes – bar éphémère – et non marchandes est notamment inscrit dans l'organisation).

Le dispositif de l'appel à projets a également été retenu par la SEM VR dans le cadre du projet de l'Union à Roubaix. Il s'agit notamment pour la SEM de renouveler les cadres d'implication habituels et de faire émerger des dynamiques collaboratives. La réalisation de micros aménagements en lien avec la MOE permet de préfigurer le futur parc urbain et d'activer les sites stratégiques du futur projet. Dans un autre contexte, celui d'Euralille, la réalisation d'une baraque à frites en lien avec l'artiste Erwin Wurm permet de répondre à un déficit d'animation du parvis de la gare Lille Europe. Il s'agit non plus d'activer les usages dans un espace en devenir, mais de réactiver un espace au travers l'installation de

⁵ On peut citer les difficultés rencontrées par la Ville de Colombes pour mettre fin à l'expérimentation R'urban...[lci](#)

nouveaux usages qui participent à la qualité globale de fonctionnement du site.

Relation aux habitants,

A l'origine de nombreux projets étudiés, la volonté de démocratiser la démarche urbaine, en sortant du cadre habituel de concertation et en exploitant le projet (son temps, la somme de ce qu'il met en œuvre) pour qu'émerge une forme de « mutation collectivement assumée ». Pour Bertrand Vallet, « en s'appuyant sur les compétences des résidents et usagers, souvent désenchantés vis-à-vis de l'action publique, il s'agit de rompre la fatalité du sentiment de déposssession ».

A Nantes, l'engagement de la phase 2 du projet urbain et le changement d'équipe municipale remet au centre des enjeux du projet les dynamiques habitantes et le travail au contact des populations installées dans l'île. Le titre de Capitale Verte de l'Europe et les festivités organisées dans son sillage en 2013 créent l'opportunité d'un appel à projet pour des micro-interventions autour du végétal, avec l'ambition explicite de créer du lien et de répondre à des attentes habitantes (appel à projet Green Island).



Figure 4 Ecosphère dans le cadre de Green Island - Nantes

Fort de cette première expérience, la SAMOA, maître d'ouvrage, tente d'intégrer de manière plus continue des outils qui facilitent l'implication des habitants dans le projet urbain. Un volet spécifique a ainsi été associé au contrat de la MOE des quais Hoche et

Doumergue pour qu'ils intègrent les compétences nécessaires à la conception et la réalisation de certains aménagements de manière participative. Une réflexion sur les outils et la conduite du projet est désormais menée pour prolonger ces expériences en lien avec l'ENSA Nantes.

La visite réalisée à la Villeneuve (Grenoble) est également emblématique de ce rôle que jouent ces « tiers acteurs » dans la relation entre maître d'ouvrage et habitants. Des Ateliers Populaires d'Urbanisme naissent en 2012 à l'initiative d'une association militante pour aider les habitants à prendre une part active au projet de rénovation urbaine qui s'engage et à y porter leurs revendications.



Figure 5 Panneau d'information des APU

Ces ateliers aboutissent à une remise en cause importante du projet imaginé. Le changement de municipalité et la préparation de la convention ANRU 2 deviennent l'occasion pour la ville de construire ses propres outils pour inscrire l'initiative dans un ensemble de dispositifs multiples (mise en place de dispositifs de participation, opérations de co-construction de micro-aménagements, partenariats associatifs et culturels...). Construire ses outils deviendrait finalement un moyen de canaliser les initiatives ? Les

relations entre l'association à l'origine des APU et la municipalité restent complexes et montrent les limites d'une forme de récupération de ces initiatives par les acteurs institués.

A Strasbourg, le développement de l'habitat participatif a donné lieu à une collaboration singulière entre l'ensemble des parties prenantes, collectivité, SEM et acteurs militants. Le collectif historique Eco-quartier travaille ainsi en lien avec les services à l'accompagnement des initiatives habitantes (mise en place d'ateliers, séances d'informations...), avec pour objectif de développer une forme d'apprentissage collectif à l'échelle du territoire.

Au terme de deux années de rencontres et d'études, les constats posés esquissent les enjeux d'une évolution des modalités d'intervention des aménageurs.

Expérimentations et conséquence pour l'action

Notre époque proclame un régime « d'expérimentation généralisée », liée pour partie à un enjeu de communication dans une société qui valorise toujours plus l'agilité, comme condition d'adaptation aux évolutions rapides auxquelles nous sommes confrontés.

Ne disqualifions toutefois pas cette approche à ce seul motif. Bien souvent, s'inscrire dans le cadre d'une expérimentation permet aux opérateurs de revendiquer le dépassement des cadres d'action habituels et d'assouplir les postures⁶. Le recours à l'expérimentation et la mobilisation des énergies ascendantes permet à n'en pas douter de retrouver des marges pour faire *différent* et *différemment* [C'est particulièrement vrai pour l'habitat participatif, où l'énergie des pionniers a permis une prise de conscience et une

intégration progressive dans les politiques publiques. A Strasbourg, les ZAC intègrent désormais un objectif de 20% de logements participatifs !].

Pour nombre des acteurs rencontrés, tiers acteurs, aménageurs, concepteurs, l'expérimentation revêt ainsi la vertu pédagogique du démonstrateur. Faire la démonstration par l'expérimentation, la preuve. Pour Alexandre Chémétoff, il devient déterminant de trouver des signes tangibles qui attestent de la réalité du récit qui accompagne le projet urbain. Dans cette analyse, l'expérimentation n'a de sens que dans un travail au quotidien, et pas dans un exceptionnel qui viendrait « enrichir » ou serait « complémentaire » d'une action du quotidien. C'est le cas à Strasbourg, où les expériences conduites en matière d'habitat participatif entraînent un phénomène de percolation vers les acteurs de la promotion (développement des espaces partagés, meilleure intégration des conditions de gestion ultérieure).

Bertrand Vallet s'interroge plus largement sur la capacité du projet urbain à se concevoir comme « une modalité d'insertion et de promotion des initiatives individuelles et collectives ». L'opération d'aménagement se définirait alors plus comme un moyen que comme une fin, opérant un glissement de l'enjeu de la qualité de l'espace produit, aux dynamiques d'acteurs qui résultent de la démarche elle-même.

Cette approche remet fortement en cause le séquençage très linéaire historique de l'aménagement qui introduit une séparation forte entre programmation, conception, réalisation, gestion et animation. En atteste le glissement sémantique à l'œuvre (émergence des termes, « projet processus », « ville par l'événement »...L'urbanisme tactique est défini en quasi opposition à la planification, s'appuyant sur 3 principes clés : l'échelle micro, le low-cost, le court terme). Loin d'être anecdotique, ces évolutions impliquent de profondes transformations sur

« classique » peut constituer un circuit de validation sans fin).

⁶ C'est la stratégie adoptée par la SPL Euralille dans la mise en place d'une signalétique transitoire sur Euralille (là où un projet de signalétique urbaine

le plan de la conduite opérationnelle (réinventer des procédures, redonner de la souplesse, tout en restant dans les cadres administratifs, financiers et juridiques).

Dans ce nouveau régime, on peut s'interroger sur le rôle des aménageurs et sur sa place dans les futurs projets. L'étude du projet à Toulouse Bagatelle et des *Parcelles Initiatives*, observé par le PUCA, a révélé le risque que les services se sentent in fine exclus d'un jeu participatif qui se déroule majoritairement en dehors de leur périmètre et dans un jeu d'acteurs profondément remanié.

Le cas de DMC à Mulhouse précédemment évoqué est également très instructif : maître d'ouvrage du projet initial, la SERM 68 s'est trouvée en retrait du projet MOTOCO (plutôt piloté par la Ville), avant de retrouver une position dans l'accompagnement de l'initiative et son intégration dans un processus ouvert qui intègre d'autres enjeux d'aménagement du site.

Le rôle de la maîtrise d'ouvrage urbaine est donc fortement réinterrogé, de même que sa capacité à s'investir dans une forme d'animation du territoire et de ses acteurs. Corolaire, la question de la légitimité et des moyens, notamment en période de crise. Si la maîtrise d'ouvrage urbaine évolue au contact de ces nouveaux acteurs et au travers les logiques d'expérimentations, elle semble pourtant plus que jamais nécessaire, tant les enjeux techniques et les savoir-faire sont indissociables de la capacité à construire ces nouvelles approches. Au-delà du développement important des initiatives en matière d'habitat participatif, l'organisation collective adoptée à Strasbourg a permis à la collectivité de peser sur les réflexions préparatoires à l'évolution législative et de permettre un élargissement progressif au champ de l'habitat social.

Un nouveau regard

Il semble finalement inopérant d'observer ces expérimentations depuis nos catégories

anciennes (depuis les politiques publiques existantes, les typologies d'acteurs habituelles), de peur de les y enfermer et d'étouffer leur inventivité.

Difficile en effet de savoir quel statut donner à un espace public expérimental qui propose des activités collectives aux habitants de St Etienne. La Cartonnerie est-elle un équipement public ? Un aménagement ? Les deux ? Et si oui, doit-on financer l'initiative au travers la politique de la ville, la politique culturelle, le projet urbain ?

Les cadres anciens volent en éclat et sont une opportunité de construire de nouvelles approches métier pour les aménageurs, qui s'appuient sur leur expertise technique et leur capacité à articuler vision d'ensemble et initiatives particulières.

Cela implique de ne pas surévaluer la portée de ces démarches, pour ne pas fragiliser les acteurs qui en sont les porteurs. Un dilemme apparaît autour de l'économie de ces expérimentations. Les démarches étudiées, alternatives aux conditions habituelles de production de la ville ne semblent ainsi pas en mesure de constituer une réponse aux contraintes économiques de l'époque. La vision utilitariste [et caricaturale] qui consisterait à réaliser une série de micro-aménagements en substitution d'un aménagement pérenne ne tient pas l'analyse en coût global. Les coûts cachés, liés à la coordination des acteurs et à l'ingénierie de projet parfois lourde sont aujourd'hui pour partie masqués par la précarité dans laquelle évolue une partie de ces nouveaux acteurs [rémunération raisonnable des collectifs de concepteurs ; réflexion sur le modèle économique des architectes / AMO de l'habitat participatif].

Il devient donc nécessaire que les opérateurs institués, et notamment les aménageurs, trouvent les conditions de collaborations élargies et équilibrées, en veillant à ne pas amoindrir par là-même, la capacité d'interpellation et d'innovation que portent ces acteurs nouveaux. Le chemin est étroit, l'horizon prometteur !